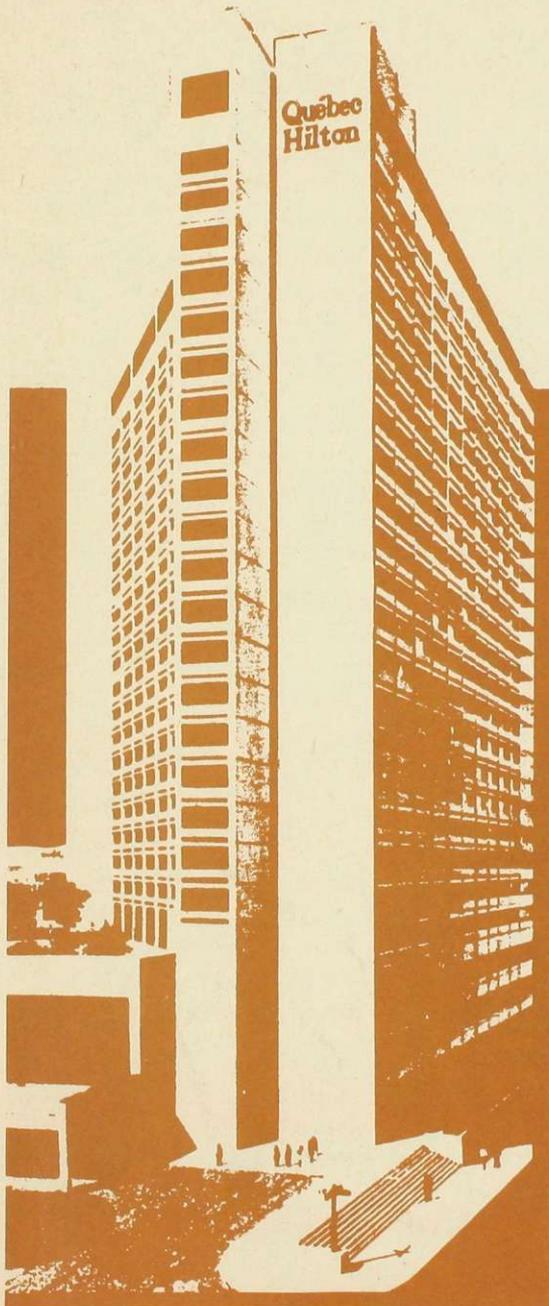


Edition spéciale-employés Hilton Québec

UN VRAI SYNDICAT AU HILTON: C'EST POSSIBLE



Depuis le jour où un groupe d'employés du Hilton a fait parvenir une lettre aux membres de la CSN réunis au Centre municipal des congrès, soit le 28 juin dernier, plusieurs choses se sont passées.

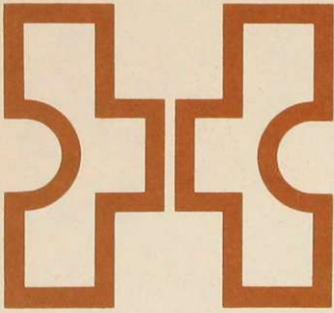
Cette lettre lançait un appel à la CSN. "Pouvez-vous faire quelque chose pour nous autres?". La journée même, l'exécutif de la CSN chargeait Richard Milhomme et moi-même de voir ce qu'il était possible de faire.

Nous avons rencontré plusieurs d'entre vous. Nous nous sommes aperçus que nous pouvions vous aider. Nous avons compris aussi que vous étiez prêts à vous aider. La preuve c'est qu'aujourd'hui, la majorité des employés du Hilton de Québec ont signé une carte de membre avec la CSN.

Jeudi le 15 juillet, nous avons déposé au Tribunal du travail du Québec une requête en vue de faire dissoudre l'union fantôme qui vous représente actuellement. Les procédures vont s'engager dans quelque temps et nous sommes convaincus de pouvoir prouver que vous avez raison de ne pas accorder votre confiance à cette union.

Vous avez maintenant la chance de pouvoir vous donner un vrai syndicat. C'est possible. Il faut y croire. Ce n'est plus le temps de dire: Qu'est-ce qu'on peut faire? Vous pouvez faire quelque chose pour vous en sortir.

Claude Girard,
Organisation CSN



QUAND L'EMPLOYEUR ET L'UNION MARCHENT ENSEMBLE

C'est normal qu'il y ait des problèmes entre des travailleurs et des patrons. Leurs intérêts ne sont pas les mêmes. Les patrons veulent faire des profits les plus élevés possible. Les travailleurs veulent les meilleures conditions de travail possible: salaires, vacances, etc.

Mais ce qui n'est pas normal, c'est qu'il y ait des problèmes entre des travailleurs et l'u-

nion qui les représente. Quand il y a des problèmes, c'est parce que l'union ne défend pas ses membres et se colle plutôt du côté des patrons, pour obtenir certains avantages.

A ce moment-là, les employés sont doublement exploités: par le patron et par leur union, à qui ils doivent payer des cotisations sans recevoir de services.

C'est la situation au Hilton de Québec, telle que décrite par

plusieurs employés qui ont décidé que cela avait assez duré. Ils veulent changer cette situation et ils y croient.

Ils ont de l'espoir. Depuis quelques semaines, des dizaines d'employés du Hilton-Québec ont retrouvé l'espoir. Ils croient que dans un syndicat québécois, à la CSN, ils pourront mener eux-mêmes leurs affaires et cesser de se faire mener par un agent d'affaires d'une union américaine qu'ils ne voient jamais.

POUR FAIRE DISSOUDRE L'UNION FANTÔME

CANADA

TRIBUNAL DU TRAVAIL

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC

CONFEDERATION DES SYNDICATS
NATIONAUX,
corps politique ayant son siège
social à 1001, St-Denis, Montréal,

ET

SYNDICAT DES EMPLOYES DE L'HOTEL
HILTON (C.S.N.),
association de salariés au sens
du Code du Travail, ayant son
siège social à 155 est, Boul.
Charest, Québec,

requérants,

C.-

UNION DES EMPLOYES D'HOTEL MOTEL
ET CLUB LOCAL 382,
association de salariés ayant une
place d'affaires à 295, rue Ste-
Hélène, Québec,

intimés,

ET

HILTON PLACE QUEBEC LTEE,
corporation légale ayant une pla-
ce d'affaires à 3, Place Québec,
Québec,

mise-en-cause,

REQUETE EN DISSOLUTION D'UNE ASSOCIATION
DE SALARIES (art. 132 C.T.)

Les requérants exposent respectueusement
au tribunal ce qui suit:

- 1.- La Confédération des Syndicats Nationaux est une organisation syndicale de travailleurs qui a pour but de promouvoir les intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux des travailleurs canadiens, sans distinction de race, de nationalité, de sexe, de langue ou de croyance;

Dans la lettre qu'un groupe d'employés du Hilton a distribuée au congrès de la CSN, on pouvait lire cette phrase: Notre union protège plus l'employeur que l'employé.

C'est cette preuve que nous ferons devant le Tribunal du travail du Québec.

Nous allons prouver que l'union et le Hilton Québec ont violé le Code du travail, spécialement l'article 11, quand un groupe d'employés était à l'entraînement au Reine-Elizabeth de Montréal, un représentant de la compagnie Hilton les a rencontrés et leur a demandé d'aller signer une carte de membre de l'union en leur indiquant l'adresse et en payant le coût du taxi.

Nous allons prouver que des représentants du Hilton ont rencontré des groupes de 10 ou 12 employés à la fois pour leur expliquer le fonctionnement de la compagnie et en même temps leur ont présenté des représentants de l'union en demandant aux employés de signer une carte d'adhésion.

Nous allons prouver qu'un représentant du Hilton a déclaré à un employé que si quelqu'un voulait faire entrer une autre union, cette personne serait congédiée.

Toutes ces procédures sont nécessaires, si vous avez décidé que le temps d'endurer et de se taire avait assez duré.

TOUS ENSEMBLE, NOUS ALLONS REUSSIR

Quant vient le temps de faire des changements importants comme, par exemple, agir collectivement, tout le monde ensemble, pour se donner un vrai syndicat et faire sortir une union-fantôme collée à l'employeur, on rencontre toutes sortes de réactions.

Il y en a qu'ont peur! Je vas-tu perdre ma job? A ceux-là, il faut dire que le Code du travail les protège et que la CSN est là pour faire respecter leurs droits.

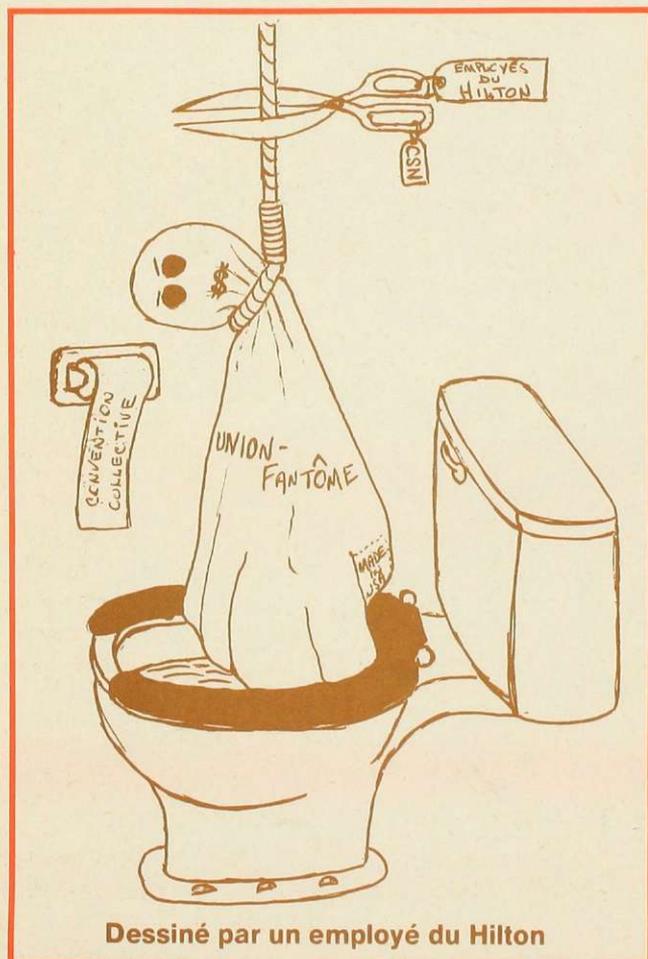
Il y en a qui n'ont pas confiance! On peut-tu changer quelques chose? A ceux-là, il faut dire que tous les travailleurs qui jouissent aujourd'hui de la protection et des avantages d'un vrai syndicat ont décidé une bonne journée que ça avait assez duré et ont cru que tous ensemble, ils pouvaient passer à travers.

Il y en a qui sont sceptiques! Qu'est-ce que la CSN peut faire pour nous autres dans l'hôtellerie?

A ceux-là, il faut dire que des milliers de travailleurs, dans tous les secteurs, ont changé leur vie avec l'aide de la CSN: dans les hôpitaux, dans les usines, dans les mines. Partout au Québec, des groupes de travailleurs ont eu le courage de compter sur eux-mêmes et ont décidé de cesser d'être menés par des unions dirigées des Etats Unis, dans lesquelles ils n'avaient pas un mot à dire. Seulement obéir aux ordres.

Ca peut cesser, les congédiements sans raison, les signatures de convention sans consultation, une union qui ne fait rien pour nous défendre, des augmentations de salaire qu'il faut quêter à genoux.

Mais pour que ça cesse, il faut une action collective. On ne se sauvera pas un par un. On va s'en sortir tout le monde ensemble. Avec la CSN.



Si ce n'est pas encore fait

ET SI TU VEUX CHANGER TA VIE

Remplis la formule à la page 4

Signe

une lettre de démission à l'Union des employés d'Hôtels

Signe

une formule d'adhésion à ton syndicat CSN

